



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 6 décembre 2023**

L'an deux mille-vingt-trois, le 6 décembre 2023 à 17 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 20 septembre 2023.

Etaients présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI  
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI  
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE

Absente :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

**N° 2023-18**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE RECTIFICATIVE N° 1**

Lors de la délibération N°2023-13, en date du 11 octobre 2023, nous avons ajouté 1 000 € à l'article 6811 (amortissements) du chapitre 040 portant le montant total des amortissements à 32 000 € en fonctionnement. Toutefois, nous avons oublié d'équilibrer du même montant le chapitre 040 en section d'investissement, qui a provoqué un déséquilibre budgétaire. Il s'avère que seul l'article 2805 est en déficit de crédits, dont nous proposons de rectifier ce déséquilibre comme suit :

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
20	205	Concession et droits similaires brevets, licences	1 000.00
<b>Total</b>			<b>1 000.00</b>

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES INVESTISSEMENTS</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
040	2805	Amortissement Concession et droits similaires brevets, licences	1 000.00
<b>Total</b>			<b>1 000.00</b>

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**VOTE** les crédits de la décision modificative rectificative n°1 selon les tableaux ci-dessus.

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 4  
Membres absents excusés : 0  
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 7 décembre 2023

Le Président,

Alessandro BERNARDI

